

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

RESTRICTED

GPA/W/244
3 février 2003

(03-0670)

Comité des marchés publics

Original: anglais

QUESTIONS RELATIVES À LA NOTIFICATION DE LA RÉPUBLIQUE DE CORÉE (GPA/W/207)

Communication de la Communauté européenne

1. Veuillez donner le nom des opérateurs autres que KT ayant leurs propres installations (opérateurs de réseaux fixes comme de réseaux mobiles). Quelles sont leurs parts de marché respectives (mobiles; téléphonie fixe - locale, à grande distance et internationale; services de transmission de données; accès à large bande, etc.)? En ce qui concerne chaque service, quel est le pourcentage de la population qui peut choisir un autre opérateur que KT? Quelle part du marché du matériel chaque opérateur a-t-il?
2. Le gouvernement de la République de Corée pourrait-il avoir l'obligance de fournir des chiffres concernant les parts d'accès local et les parts de marché respectives des fournisseurs d'accès qui sont en concurrence (télévision câblée, KT et, le cas échéant, autres fournisseurs qui les concurrencent)? Le gouvernement de la République de Corée pourrait-il avoir l'obligance de fournir des chiffres relatifs au nombre de lignes non groupées?
3. Veuillez fournir d'autres détails en ce qui concerne l'indépendance de l'organe régulateur. Veuillez confirmer si nous avons raison de penser que le Comité coréen de la communication (KCC) délibère sur les questions de régulation (interconnexion, ajustement comptable, mobilité des numéros, etc.)
4. Des fonctionnaires de l'administration nationale siègent-ils au comité d'actionnaires, au conseil ou à la direction? Le gouvernement de la République de Corée pourrait-il avoir l'obligance de fournir la liste des membres antérieurs du Conseil de gestion (avant que le gouvernement vende ses parts dans KT) ainsi que les noms des membres actuels du Conseil de gestion et l'indication des postes qu'ils occupaient auparavant?
5. Quelle est l'importance des achats de KT concernant les différentes catégories de matériel (accès, centraux, transmission, etc.)?
6. Le gouvernement de la République de Corée pourrait-il avoir l'obligance de fournir un exemplaire de tous les textes législatifs récents en rapport avec la privatisation de KT?
7. Veuillez communiquer les règlements spéciaux de KT applicables aux contrats étrangers, s'il en existe.
8. Veuillez communiquer, le cas échéant, les directives de KT applicables aux procédures de contestation concernant la passation des marchés.
9. Veuillez communiquer une liste des actionnaires de KT et de SKT (South Korea Telecom) ainsi que les valeurs en pourcentage des participations de chaque actionnaire.

La Communauté européenne se réserve le droit de poser d'autres questions complémentaires.